



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2024/3051-3054/176 du 21 août 2024, le Ministre du Travail a autorisé

la société Luxlev Location SA à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, quatre nacelles, deux de la marque IVECO, une du type MT222, numéro de construction 23279 et une du type 160ALU, numéro de construction 23042 et deux de la marque RENAULT MULTITEL, type MT182, numéros de construction 21485 et 30618.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 29 août 2024 au 8 octobre 2024 inclus).

Pétange, le 28 août 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire f.f.,

Le bourgmestre f.f.,